

CHAPITRE 88: AL-GHASHIYAH (L'ÉVÉNEMENT ACCABLANT)

Évaluation: 5.0

Description: Une mise en garde adressée aux mécréants, un encouragement pour le prophète Mohammed et la différence entre les visages des croyants et des mécréants au Jour de l'événement accablant.

Catégorie: [Articles](#) [Le Coran](#) [Un résumé du sens de ses versets](#)

par: Aisha Stacey (© 2017 IslamReligion.com)

Publié le: 13 Feb 2017

Dernière mise à jour le: 13 Feb 2017

Introduction

Il s'agit d'une courte sourate révélée à La Mecque et qui se trouve parmi les dernières sourates du Coran. Elle contient vingt-six versets. Les sept premiers servent de mise en garde aux mécréants. Cette mise en garde est suivie par une description des plaisirs que connaîtront les croyants au Paradis. Ensuite, Dieu nous demande de considérer la création. Enfin, Il rassure le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) en lui disant qu'il n'est pas responsable de ceux qui refusent d'écouter et de tenir compte de son message.



Le titre, Al-Ghashiyah (l'événement accablant) provient du premier verset. L'événement accablant est l'un des noms donnés au Jour du Jugement. Le mot arabe *ghashiyah* fait référence à quelque chose qui recouvre entièrement. Ainsi, cet événement accablant couvrira toute la terre. Comme dans la plupart des sourates qui se situent à la fin du Coran, les deux thèmes principaux sont l'unicité de Dieu et l'au-delà.

Versets 1 – 7 Ce Jour-là

Dieu demande : « La nouvelle de l'événement accablant t'est-elle parvenue? » Il s'agit d'une question rhétorique, qui s'adresse à tous ceux qui lisent ou entendent ces paroles. Il s'agit d'un rappel et d'une autre façon de décrire les événements du Jour du Jugement, de même que les rétributions et les châtements qui attendent les croyants et les mécréants. La description et la pensée même de ce Jour suscitent la crainte. Ce Jour-là, il y aura des visages humiliés, accablés, exténués. Ce sont les visages de ceux qui s'imagineront avoir travaillé fort, sur terre, mais qui ne voient point, à ce moment-là, le fruit de leur labeur. Car leurs actions ne s'accompagnaient pas de foi et

n'étaient point accomplies pour rechercher la satisfaction de Dieu. Ainsi, leurs œuvres n'ont plus aucune valeur.

Une fois entrés en Enfer, assoiffés et exténués, ils ne reçoivent, pour étancher leur soif, que de l'eau bouillante. Leur nourriture n'est guère meilleure. Elle consiste en fruits épineux et amers qui ne satisfont pas leur faim. Il s'agit d'une affliction ultime dont la terrible nature est quasi incompréhensible, sauf pour ceux qui en feront l'expérience.

Versets 8 – 16 Les jardins du Paradis

Par ailleurs, d'autres visages rayonneront ce Jour-là. Ce sont ceux des gens qui trouveront les fruits de leurs efforts. Ils seront admis dans des jardins situés en hauteur. Ils seront heureux, rassurés et seront satisfaits autant spirituellement que physiquement. Dans ce jardin, ils n'entendront nuls propos futiles. Il y aura une source jaillissante et ils seront accoudés sur des divans surélevés. Ils auront des coupes à portée de main, des coussins disposés en rangées et des tapis étalés.

Les descriptions du Paradis sont sublimes. Tous les sens y seront satisfaits. Leur soif y sera apaisée. Encore une fois, la véritable nature de cette rétribution est quasi incompréhensible, sauf à ceux qui en profiteront. Ces descriptions nous aident à imaginer la rétribution ultime pour ceux qui s'efforcent d'atteindre le succès dans l'au-delà.

Versets 17 - 20 Les merveilles de la nature

Après les descriptions de l'au-delà, la sourate parle des créations de Dieu, de Sa parfaite planification et de Son pouvoir. Ne considèrent-ils pas les chameaux, comme ils ont été créés? Et le ciel, comme il est élevé? Et les montagnes, comme elles sont fermement fixées? Et la terre, comme elle est aplanie? Dieu nous demande de méditer sur tout cela. Considérez : si Dieu est capable de créer toutes ces merveilles, n'est-Il pas également capable de créer l'au-delà?

Versets 21 – 26 Admonestation et responsabilité

Dieu demande au prophète Mohammed de mettre les gens en garde. Il lui dit que sa seule responsabilité est de mettre les gens en garde et non de les contrôler. Il est là pour leur rappeler les conséquences de leurs actions et non pour les forcer à faire quoi que ce soit. Il n'y a guère de compulsion en religion; porter attention aux mises en garde ou non, croire ou non, voilà des choix qui reviennent à chacun. Ils sont cependant tous responsables de leurs actions et ceux qui se détournent et refusent de croire en subiront les conséquences.

Enfin, Dieu conclut la sourate en disant : « C'est vers Nous, en vérité, qu'ils reviendront. Ensuite, ce sera à Nous de leur demander des comptes. »

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/10909/chapitre-88>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.